



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/CONF.91/L.51 (Abstract)
3 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

SEPTIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GÉOGRAPHIQUES

New York, 13-22 janvier 1998
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION
DANS LEURS RÉGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS
QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES DEPUIS
LA SIXIÈME CONFÉRENCE

Rapport de l'Ukraine

Document présenté par l'Ukraine**

Résumé

En septembre 1993, le Conseil national des noms géographiques a été créé par le Gouvernement ukrainien. Il a pour fonction de coordonner les activités de normalisation des noms géographiques.

Il a participé aux activités suivantes :

- a) Rédaction du projet de loi sur les noms géographiques en Ukraine que le Parlement ukrainien doit adopter en 1998;
- b) Élaboration des directives et de glossaires suivants, à l'intention des cartographes en vue de l'établissement de cartes et d'atlas : Règles provisoires en vue de la collecte des noms géographiques pour les cartes toponymiques; glossaires de noms géographiques en Australie et en Océanie, en Amérique du Sud et en Amérique centrale et en Afrique, et glossaire de noms d'États et de territoires du monde entier;

* E/CONF.91/1.

** Document établi par le Conseil national des noms géographiques (Ukraine).



c) Formulation de règles pour la romanisation des noms ukrainiens, que doit adopter le Gouvernement à la fin de 1997;

d) Exécution d'un projet historico-géographique à l'intention d'étudiants d'ici à la fin de 1997, dans le cadre duquel 8 470 microtoponymes auront été recensés;

e) Série de conférences et séminaires nationaux et internationaux sur les noms géographiques en mai 1995, octobre-novembre 1995 et octobre 1997;

f) Création d'un répertoire des noms géographiques en Ukraine, appliqué à une carte topographique au 1/100 000.
